



AKTA - Chanvre®

Définition

Chênevotte calibrée pour le béton de chanvre et enduits isolants

Domaine d'emploi

AKTA-Chanvre® est issu d'un chanvre non-roui.

Il est calibré, dépoussiéré et validé pour la mise en œuvre manuelle et la projection machine.

L'AKTA-Chanvre® associé à l'AKTA Chaux Pouzzolanique® permet de réaliser des bétons de chanvre isolants en construction neuve ainsi qu'en restauration et réhabilitation thermique de bâtiments anciens.

L'AKTA-Chanvre® associé à l'AKTA-Chaux Blanche® ou l'AKTA-Pré-mortier® permet de réaliser des enduits isolants et des enduits de finition en intérieur et extérieur.

Mise en œuvre

Mortier isolant : AKTA Chaux Pouzzolanique® ou Chaux-Blanche® / AKTA-Chanvre® ; de 100 à 250 kg/m³ de chanvre (variable par rapport à l'usage ; isolation toiture, isolation mur, isolation sol sur hérisson ventilé et en fonction de la qualité de chènevotte).

Enduit à caractère isolant : 550 kg à 650 kg d'AKTA Pré-Mortier® / m² d'AKTA-Chanvre®.

Conditions de stockage

AKTA-Chanvre® – sac de 100L contenant 200L de chènevotte compressée soit 20 kg — 21 sacs / palette = 440 kg

Tenir à l'abri des intempéries.

Caractéristiques techniques

Masse volumique ≈ 100 kg/m³

Conductivité thermique en valeur à sec = 0,048 W/m.K



Conformité et assurabilité

Akta-Chanvre® est un granulat labellisé Chanvre Bâtiment par Construire en Chanvre sous le n° 001/001/ 001, en provenance de la chanvrière LCDA (La Chanvrière de l'Aube).

La mise en œuvre des bétons de chanvre et mortiers se fera en conformité avec les directives et préconisations contenues dans les normes, D.T.U. et Règles Professionnelles indiquées ci-dessus.

Garantie décennale et / ou de bon fonctionnement